



## [INTERVIEW] GÉRALDINE AMARGIL : "LA VEILLE SANITAIRE PERMET DE PROPOSER DES RÉPONSES ADAPTÉES À L'ÉVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS"

Le rôle d'un professionnel de la santé au travail, c'est aussi de recueillir des données à partir des retours des salariés suivis et de les faire remonter auprès des statisticiens des organismes de veille sanitaire. Une mission essentielle pourtant parfois délaissée, nous explique Géraldine Amargil, médecin du travail au sein du centre Efficience Santé Travail.

La présentation des résultats de l'enquête Sumer (surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels) 2016/2017 de la Dares s'est tenue lundi 21 novembre 2021 au ministère de la santé.

Cette enquête, ce sont les médecins du travail qui la nourrissent : ils récoltent des données auprès des salariés suivis. Dans la salle, plusieurs médecins du travail ont confié qu'ils y participaient moins, notamment parce que les questionnaires leur prennent beaucoup de temps.

Parmi eux, Géraldine Amargil, médecin du travail au sein du centre Efficience Santé Travail. Elle nous explique les difficultés qui pèsent sur la bonne marche de la veille sanitaire.

### **Quelle est la place de la veille sanitaire dans la pratique d'un médecin du travail ?**

La veille sanitaire est l'une des missions du médecin du travail, inscrite dans le code. Son rôle est d'y participer, de recueillir des données à partir des retours des salariés et des entreprises suivis dans une perspective d'alerte, d'anticipation et d'actions précoces pour améliorer la connaissance des expositions professionnelles, agir ensuite sur les conditions de travail et préserver la santé des salariés.

Le législateur, conscient de la richesse des données stockées par les services de prévention et de santé au travail, souhaite conjuguer les missions en santé publique et la santé au travail. C'est une très bonne chose, de faire des liens entre ces deux domaines.

La sécurité sociale peut également nous demander d'élaborer des recueils pour croiser les problèmes de santé avec les différentes expositions professionnelles.

### **Quel est l'intérêt de la veille sanitaire ?**

On recueille des données qui sont ensuite analysées par des statisticiens des différents organismes de veille sanitaire. Ce traitement nous est utile, ensuite, pour orienter les questions en consultation et affiner notre pratique. C'est une boucle vertueuse.

Les fiches de poste sur les expositions aux risques professionnels par famille de métier, élaborées par la Drieets, par exemple, sont une aide quotidienne dans notre travail. La veille sanitaire a de vraies retombées concrètes sur notre travail.

Néanmoins, certaines données ne sont peut-être pas exploitées au mieux. Pour les analyser, il faut un certain nombre de recueils. Ces recueils doivent permettre de lancer des actions pour renforcer la prévention. Une veille sanitaire optimisée dans les services de prévention et de santé au travail pourrait gagner en efficacité.

### **Le nombre de médecins du travail qui participent à la veille sanitaire est en baisse, d'après la Dares. Comment l'expliquer ?**

On fait des choix parce qu'il faut aller vite. Lorsqu'on prend point par point toutes nos obligations et missions, il est difficile de tout concilier. La médecine du travail manque de moyens.

Or, parmi les missions, les priorités absolues sont le suivi individuel ainsi que les actions en milieu de travail. C'est donc peut-être la veille qui est reléguée au second plan, parce qu'on court après le temps, alors que c'est une mission indispensable pour renforcer la prévention en améliorant la connaissance des conditions de travail et les impacts sur la santé physique et mentale.

### **Comment pourrait-on faciliter cette mission de veille ?**

Elle pourrait se déployer différemment, grâce aux outils informatiques, notamment.

Je participe à une enquête Comete (COvid-19, MEtiers et Territoires), portée par l'observatoire régional de santé en île-de-France et soutenue par l'ARS et la Drieets. L'objectif est de déterminer si certaines professions ont été exposées à un risque Covid plus important. L'enquête est réactive, facile, le salarié peut remplir le questionnaire sur son téléphone, pendant qu'il est dans la salle d'attente.

Des systèmes comme celui-ci pourraient faciliter la mission de veille. La dernière enquête Sumer reposait encore sur beaucoup de papier, sur une logistique qui prend du temps. Plusieurs enquêtes perdent en efficacité parce qu'elles sont trop lourdes à mettre en place.

Il faudrait alléger la forme des questionnaires, pas le fond. Le fond, au contraire, devrait se renforcer avec les mesures de la loi du 2 août 2021. J'ai l'impression que les nouveaux textes consacrent la veille sanitaire, c'est positif. Le recueil peut être fait par d'autres personnes que le médecin du travail. Les assistants et infirmiers ont un rôle à jouer. Il faut les former. Les outils numériques, le découplage de la santé publique, la pluridisciplinarité des équipes devraient pouvoir permettre d'assurer toutes les missions.

La contribution des services de prévention et santé au travail, dans leur mission de veille sanitaire, est essentielle et permet d'améliorer les connaissances, de proposer des réponses adaptées à l'évolution des risques professionnels et préserver la santé des salariés dans un monde du travail qui va très vite.

Olivia Fuentes

<https://www.actuel-hse.fr/content/interview-geraldine-amargil-la-veille-sanitaire-permet-de-proposer-des-reponses-adaptees>